

Communiqué : La FCCF dévoile les détails de sa proposition pour les arts et la culture en vue du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ottawa, le 07 septembre 2022 – La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) dévoile aujourd'hui les détails de sa proposition concrète pour stimuler la vitalité du secteur culturel et des communautés francophones en situation minoritaire au Canada. Elle demande au gouvernement des investissements et un engagement ferme envers les arts et la culture dans le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028.

Dans son mémoire déposé ce matin auprès de l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles, elle détaille deux champs d'action et neuf initiatives structurantes pour soutenir le développement culturel durable et la pérennité des collectivités francophones. La Fédération souhaite ainsi alimenter les réflexions de la ministre dans l'élaboration du prochain Plan d'action pour les langues officielles (PALO).

Des investissements primordiaux pour contrer le déclin de la langue française

À venir cet automne, le PALO 2023-2028 orientera les priorités et les investissements du gouvernement pour les cinq prochaines années. Pour contrer le déclin de la langue française et soutenir la vitalité des communautés francophones minoritaires, le gouvernement doit impérativement y inclure les arts et la culture.

« Il n'y a pas de communauté francophone sans un tissu culturel et linguistique solide. Pour s'épanouir et prospérer, nos milieux ont besoin d'une vie culturelle et artistique riche et dynamique. C'est par les arts et la culture qu'ils s'expriment, vivent des expériences et renforcent leur sentiment d'appartenance à leur identité francophone canadienne et acadienne », déclare Nancy Juneau, présidente de la Fédération culturelle canadienne-française.

Le projet de loi C-13 sur les langues officielles reconnaît maintenant le secteur culturel comme vecteur essentiel de développement des collectivités francophones minoritaires au Canada. L'industrie artistique et culturelle représente, en outre, un pilier incontournable de leur économie, employant plus de 26 000 personnes et générant plus de 1,16 milliard de dollars annuellement.

La FCCF demande un geste fort pour les arts et la culture

Par l'intermédiaire de la FCCF, le secteur artistique et culturel francophone canadien et acadien demande au gouvernement d'investir et de s'engager dans deux champs d'action prioritaires, au moyen de neuf initiatives structurantes :

Agir sur la santé des organismes pour renforcer les capacités de l'écosystème artistique et culturel

1. Augmenter les fonds de base afin d'agir sur la santé des organismes et consolider les capacités de l'écosystème artistique et culturel.
2. Augmenter la contribution du gouvernement au Fonds stratégique de la Direction générale des langues officielles (DGLO) : Développement des communautés de langue officielle.
3. Mettre en place un programme de stages rémunérés en milieu de travail dans le secteur artistique et culturel.
4. S'appuyer sur des données probantes fiables en francophonie canadienne et acadienne et dans le secteur des arts et de la culture, et créer un observatoire de données sur les arts et la culture en francophonie canadienne.
5. Renforcer l'accompagnement à l'élaboration de solutions et la coordination stratégique pour améliorer l'efficacité de l'[Entente de collaboration](#).
6. Prioriser le secteur des arts et de la culture dans le cadre de la stratégie pour soutenir les entrepreneurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire par l'entremise des agences de développement régional.

Construire l'identité culturelle francophone en misant sur l'éducation et la culture

7. Bonifier le programme [PassepART](#), qui finance la tenue d'activités culturelles et artistiques dans les écoles, de la maternelle à la fin du secondaire.
8. Investir dans la mise sur pied d'un centre national d'expertise en enseignement des arts et par les arts en français.

9. Accroître le financement des établissements postsecondaires pour pérenniser les programmes de formation dans les arts.

Pour en savoir plus

- [Consultez les détails de notre proposition dans notre mémoire](#)
- Suivez les développements dans ce dossier sur nos réseaux sociaux :
facebook.com/infofccf
twitter.com/infofccf

– 30 –

Pour plus d'informations
Manon Henrie-Cadieux
Relations gouvernementales et partenariats stratégiques
strategies@fccf.ca